

**BURKINA FASO**

-----  
*Unité-Progress-Justice*

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
**TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION**

Session permanente

## **ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

### **COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)**

#### **RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°069 :** RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE CREDIT N°7308-BF, SIGNE LE 29 MAI 2023 A OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA), POUR LE FINANCEMENT DU PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité par le député **GANSONRE Marc Bertin**, rapporteur.

*Septembre 2023*

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 15 septembre de 15 heures 10 minutes à 15 heures 25 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'accord de crédit N°7308-BF, signé le 29 mai 2023 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA), pour le financement du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Elevage (PRECEL) .

Auparavant, le député Marc Bertin GANSONRE a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 12 septembre et le jeudi 14 septembre 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, les commissions générales, saisies pour avis, étaient représentées ainsi qu'il suit :

- la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député Moctar Sidiki BARRY ;
- la Commission du développement durable (CDD), par le député Kanibè TUINA.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

## **I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,

- débat général.

## **I-1. Audition du Gouvernement**

Le Gouvernement était représenté par le Commandant Ismaël SOMBIE, Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques. Il était assisté de ses collaborateurs et d'un représentant du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification du projet,
- description technique du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

## **I-2. Débat général**

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations qui ont porté sur :

- l'évaluation préalable des acquis du PADEL-BF et sa mise à disposition ;
- la précision du concept « le système de production animale sédentaire » ;
- la non mention de la plus-value de l'exploitation des peaux et cuirs issus des produits de l'élevage dans l'exposé des motifs du présent projet ;
- le niveau de satisfaction des conditions d'entrée en vigueur de ce projet évoqué à l'article 5 de l'accord de prêt ;

- l'existence d'autres bailleurs ou partenaires techniques et financiers intervenant dans ce projet dans la mesure où il y a une différence entre le coût total du projet et le montant du prêt ;
- l'absence du taux d'intérêt du prêt dans l'exposé des motifs ;
- le point des ventes effectuées durant l'exportation du bétail entre 2020 et 2022 ;
- le niveau de fonctionnement de la Centrale d'Achats de Médicaments Vétérinaires (CAMVET) ;
- le nombre d'éleveurs qui ont accès aux pratiques agricoles intelligentes ;
- la part contributive de l'élevage dans la formation du P.I.B ;
- les mesures d'atténuations prises par le Gouvernement pour faciliter la mise en œuvre de certains projets dont l'exécution se passe généralement en province ou région ;
- les mesures prises pour pallier le manque de fonctionnaires vétérinaires ayant quitté les zones sous emprises terroristes ;
- la contradiction sur la zone d'intervention du projet entre l'exposé des motifs qui parle de la couverture de l'ensemble du territoire burkinabè et prioritairement les zones accessibles du point de vue sécuritaire et la zone retenue au niveau de la sous-composante 2.2 où il est mentionné que la priorité sera donnée aux populations touchées par le conflit ;
- la réhabilitation des laboratoires vétérinaires de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso mentionnée au niveau de la sous-composante 1.3 et le sort des autres régions ;
- la nature des activités de veille citoyenne et les modalités de mise en œuvre ;
- la structure actuellement en charge des crises et vulnérabilité en l'élevage ;

- la non prise en compte de l'élevage des volailles, en particulier celle locale ;
- la part contributive des bénéficiaires du projet dans la mesure où la plupart sont des personnes vulnérables ;
- le contenu de la notion de gestion intelligente face au climat des ressources génétiques animales ;
- la nature du soutien aux 80 000 éleveurs touchés par l'insécurité ;
- les résultats complémentaires que le gouvernement pourrait fournir en plus de ceux énoncés dans l'exposé des motifs du présent projet.

## **II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu du député rapporteur, la CAEDS estime que la ratification du présent accord de crédit permettra d'améliorer la productivité, la transformation, la commercialisation et la résilience des principaux systèmes de productions animales sédentaires au profit des bénéficiaires ciblés dans la zone d'intervention du projet.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 15 septembre 2023

Le Président

**Daniel ZOUNGRANA**

Le Rapporteur

**Marc Bertin GANSONRE**

**LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES DE LA COMMISSION  
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT  
LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023**

<b>N°</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>GROUPE CONSTITUE</b>	<b>QUALITE</b>
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	2 <sup>e</sup> Secrétaire
4.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Membre
5.	COULIBALY Sibiri	FDS	Membre
6.	TRAORE Boureima	FVR	Membre
7.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
8.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Membre
9.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Membre

**LISTE DES DEPUTES ABSENTS DE LA COMMISSION A LA SEANCE  
D'ADOPTION DU RAPPORT LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM ET PRENOMS</b>	<b>GROUPE CONSTITUE</b>	<b>QUALITE</b>
1.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	1 <sup>er</sup> Secrétaire
2.	DIALLO Ousmane	PP	Membre
3.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Membre
4.	SOMA Abdoulaye	PP	Membre
5.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Membre

**LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION  
A LA SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT  
LE VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023**

<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOM(S) ET PRENOM(S)</b>	<b>FONCTION</b>	<b>COMMISSION</b>
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique	CAEDS
2.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire	CAEDS
3.	OUEDRAOGO/ZAMPALEGRE Aïcha	Administrateur parlementaire	CAEDS
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Secrétaire	CAEDS
5.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison	CAEDS
6.	TAPSOBA Clément	Stagiaire	CAEDS